



Preference



Tenerife entre Art & Nature



Du 19 au 24 mars 2024

Voyage organisé dans le cadre des activités des Amis des Musées Royaux des Beaux Arts de Belgique

Un éternel printemps sublime les paysages grandioses de l'île, tantôt volcaniques avec d'étranges drapés de lave dans le parc du Teide classé au Patrimoine de l'Unesco, tantôt tropicaux avec une végétation exubérante et des vagues de dunes dorées. De superbes villes coloniales, telle la Laguna, alignent palais et demeures historiques aux façades baroques. L'art contemporain est à l'honneur à Santa Cruz avec le TEA, réalisé par Herzog et de Meuron, qui fait la part belle au surréalisme ou l'Auditorio, grande voile blanche conçue par Calatrava. Le musée des Beaux-Arts rappelle, par ses tableaux flamands du XVIIe s., l'âge d'or du trafic commercial entre Anvers et Tenerife.

Become a Friend



Madame, Monsieur,
Chers Amis voyageurs,

Lors d'un voyage précédent ou lors d'un contact avec notre agence, vous avez mentionné **Tenerife** comme étant un voyage qui pourrait vous intéresser.

Nous vous proposons donc en priorité ce prochain voyage :

« Tenerife, entre Art & Nature »

Avec les Amis des Musées

Du 19 au 24 mars 2024

Les + de ce voyage :

- La découverte de Tenerife autrement
- Des vols internationaux directs avec la compagnie régulière SN Brussels Airlines
- Un hôtel 4* très bien situé
- La visite du Parc National del Teide (UNESCO)
- Découverte de la ville coloniale La Laguna (UNESCO)
- Le circuit en demi-pension
- Le guidage en français durant tout le séjour
- L'accompagnement depuis Bruxelles

- Un prix presto jusqu'au 31 octobre ! (-125 €)

Vous trouverez ci-joint le programme complet ainsi que le bulletin d'inscription à nous retourner complété et signé, si ce voyage vous intéresse. **Attention, le nombre de places est limité.**

Entre-temps, nous restons bien entendu à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et, dans l'attente du plaisir de vous revoir ou de vous rencontrer, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, Chers Amis, nos sincères salutations.

L'équipe de Preference

PROGRAMME :

BRUXELLES → TENERIFE – LA LAGUNA

MARDI 19 MARS

Départ le matin de Zaventem vers Tenerife.

Arrivée à Tenerife Sur en début d'après-midi.

Accueil par votre guide francophone et transfert à **Santa Cruz de Tenerife**.

En 1494, le conquistador Alonso Fernández de Lugo s'empare de ce site magnifique occupé par les Guanches et y fait élever une croix de bois, évoquée sur la Plaza de España. Ce port actif au XVIIIe s. grâce au commerce avec le Nouveau Monde, reçoit aujourd'hui cargos, ferries et bateaux de croisière. La ville cosmopolite de 210 000 habitants, étendue sur les pentes de monts dominés par des falaises abruptes, a réhabilité son vieux barrio de la Concepcion et s'ouvre résolument à l'art contemporain.

Visite du musée d'art contemporain Tenerife Espacio de las Artes (TEA).

Le superbe édifice en pierre volcanique de Herzog et de Meuron, tout en angles et en transparences, accueille de grandes expositions et abrite le fonds de peintures (dont L'ombre terrestre de Magritte) et de photographies constituées par l'institut Oscar Dominguez, peintre surréaliste né à La Laguna en 1906.



Continuation jusqu'à **La Laguna**.

Sans doute la plus belle ville de l'île avec ses rues pavées, ses palais aux façades baroques, aux balcons de bois ouvragés. Un petit air d'Amérique latine ! La Laguna a servi du reste de modèle pour La Havane. La ville est classée au Patrimoine mondial de l'Unesco pour son patrimoine historique et architectural exceptionnel.

Installation à **La Laguna Gran Hotel 4***.

Dîner et logement.

Petit déjeuner à l'hôtel.

Découverte de la Plaza de España.

Réaménagée en 2009 par les architectes Jacques Herzog et Pierre de Meuron, la place sert de trait d'union entre le port et le cœur historique de la cité. Deux édifices de pierre volcanique dessinés par Patrick Blanc, aux murs et toits végétalisés accueillent l'office du tourisme. Un monument portant une grande croix rappelle la fondation de la ville.



Sur la Plaza de la Candelaria, nous admirerons le patio à arcades et les galeries en bois du Palacio de Carta baroque et la Chambre du Commerce Art déco (extérieur). Nous passerons devant l'église baroque San Francisco pour gagner le **Musée des Beaux-Arts**.

Le musée possède un ensemble de tableaux flamands du XVIe s. qui rappellent l'âge d'or du trafic commercial entre Anvers, Bruges ou Bruxelles et Tenerife : un grand triptyque de Pieter Coecke van Aelst, l'Orfeo de Brueghel l'Ancien... Mais aussi un beau San Andrés de Ribera, de grandes toiles de Juan de Miranda et des maîtres canariens du XIXe s.

Nous découvrirons ensuite l'église Nuestra Señora de la Concepción du XVIIe s., un bel exemple de style colonial qui abrite des retables baroques.

Déjeuner libre près de la place ombragée de la Iglesia.

Visite du **Musée de la Nature et de l'Homme**.

Occupant un ancien hôpital de style néo-classique de la seconde moitié du XVIIIe s., ce grand musée moderne présente une belle collection d'art précolombien et évoque les différents aspects de la société guanche.



La Tenerife contemporaine se découvre ensuite sur le front de mer avec **l'Auditorio de Tenerife Adán Martín** (en extérieur) et le **Centre de Congrès, deux œuvres de Santiago Calatrava**.

Le prestigieux orchestre symphonique de Tenerife a élu résidence en 2003 dans ce superbe édifice qui présente une audacieuse vague blanche qui déferle sur les conques de l'auditorium. L'esplanade offre une vue imprenable sur le port et les brise-lames.

Promenade dans le **Palmetum de Santa Cruz**.

Ce jardin botanique foisonnant, d'une superficie de 12 hectares, a été réalisé en 2014 au bord de la mer. Accessible par un ascenseur, il permet de découvrir, en descendant les allées verdoyantes, la plus grande collection d'Europe de palmiers issus du monde entier. Il offre de superbes vues sur la côte et ses contreforts montagneux.



Retour à l'hôtel de La Laguna. Dîner et logement.

Déjeuner à l'hôtel.

Départ pour la découverte du **Parc national du Teide**, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, par la route de La Esperanza.

Cette "dorsale" emprunte la crête séparant les deux versants de l'île, offrant des vues tantôt sur Puerto de La Cruz, et la côte nord, tantôt sur le littoral sud. Elle traverse la forêt de pins canariens Pinar de la Esperanza. Le parcours est jalonné de plusieurs belvédères : mirador de Montaña Grande, del Pico de la Flores, de Ortuno, de Chipeque.

À partir de El Portillo, à 2 030 m d'altitude, on pénètre dans l'extraordinaire monde minéralogique de **Las Cañadas**, spectaculaire cône volcanique effondré. La route traverse tantôt des coulées de lave aux teintes chamarrées, tantôt de curieux déserts. Les vues sur El Pico del Teide sont impressionnantes.

Le Teide est le plus haut sommet d'Espagne (3 718 m). Il s'agit en fait d'un ensemble de volcans : le Pico del Teide est prolongé par le Pico Viejo (2994 m), par la Montaña Blanca (2750 m) et par le Rajada (2507 m). La dernière éruption date du XVIIIe s. Aujourd'hui, l'activité se limite à des fumerolles sur les flancs d'El Pilón.



Déjeuner au **Parador Nacional Las Cañadas del Teide**.

En face du Parador, nous emprunterons une petite route qui mène aux Roques de Garcia, un ensemble d'étranges pitons acérés, petits canyons et colonnes rocailleuses dressées dans un paysage lunaire. Nous traverserons ensuite l'étendue de sable gris du Llano de Ucanca avant d'atteindre le mirador de los Azulejos, des rochers dont la coloration verte est due à la présence d'hydrate de fer.

Nous terminerons notre circuit à Boca de Tauce, avec un arrêt au mirador las Narices del Teide qui permet d'observer à la fois le Pico Viejo et le Pico del Teide ainsi que la dernière coulée de lave du volcan (1798).

Retour à La Laguna. Dîner et logement.

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour Puerto de la Cruz.

L'ancien port de pêche du XVIIe s. dont témoigne encore le quartier aux maisons colorées de la Ranilla, s'est transformé en lieu de villégiature dès le XIXe s. par l'engouement d'une poignée d'Anglais aisés pour la beauté du site.

Nous nous arrêterons sur les hauteurs de Puerto de la Cruz pour visiter **le Jardin botanique** créé en 1788 sous la houlette de Charles III d'Espagne.

Ce superbe jardin d'acclimatation de centaines d'arbres, de plantes et de fleurs en provenance d'Afrique, d'Asie et des Amériques invite à la promenade.

Nous gagnerons ensuite **Puerto del Muelle**, l'ancien port de pêche, avec sa plage de sable noir pour visiter le **Museo de Arte contemporáneo Eduardo Westerdahl** qui occupe le premier étage de la Casa de la Aduana.

Ce petit musée propose un beau panorama de l'art du XXe s. autour du surréalisme, de l'art international de 1935 à 1964, l'art espagnol après la guerre et l'art canarien des années 1950-1960.

Déjeuner libre.

Départ pour **La Orotava** avec un arrêt au **Mirador de Humboldt**, du nom du naturaliste allemand qui découvrit en 1799 ce point de vue exceptionnel sur la vallée.

Fondée au début du XVIe s., La Orotava a conservé un centre historique quasi intact avec un ensemble de maisons des XVIIe et XVIIIe qui rivalisent de beauté et d'opulence avec leurs portes et balcons ouvragés.

De la **Plaza de la Constitution**, on dispose d'une jolie vue sur la mer. Elle est bordée par **l'église de San Augustin** du XVIIe s. qui comprend d'intéressants retables. Elle contraste avec la curieuse façade baroque de **l'église Nuestra Señora de la Concepción**, encadrée de deux tours, le plus important édifice de l'archipel.

En contrebas de la plaza de San Francisco, se dressent les maisons seigneuriales qui font la gloire de la ville comme la **Casa de los Balcones**. Visite du **Museo de Alfombras** qui raconte la réalisation des tapis de fleurs de La Orotava.

Retour à La Laguna. Dîner et logement à l'hôtel.



Petit déjeuner à l'hôtel.

Visite de **La Laguna**.

San Cristobal de La Laguna doit son nom au petit lagon près duquel le conquistador Alonso Fernández de Lugo fonda la ville en 1496. A la fois centre universitaire (depuis 1701), culturel et religieux, l'ancienne capitale de l'île a conservé, dans un plan quadrillé, ses belles demeures des XVIIe et XVIIIe s. aux façades colorées, aux portes ouvragées, bijoux d'architecture coloniale. Elle est classée au patrimoine de l'humanité par l'Unesco.

Nous découvrirons la vieille ville par la Plaza del Adelantado, entourée de plusieurs édifices intéressants : **le Palacio de Nava baroque, l'Ayuntamiento néoclassique** qui recèle boiseries et fresques historiques, et **le Convento de Santa Catalina de Siena**, couronné par ses balcons grillagés...

Nous emprunterons la calle Obispo Rey Redondo bordée de superbes édifices : la **Casa del Corregidor** du XVIe s., à la façade plateresque, au portail de pierre rouge et fronton sculpté ou encore la **Casa de la Alhóndiga** du début du XVIIIe s., avec son blason de pierre, ainsi que la **Casa Alvarado-Bracamonté** du XVIIe s., siège de la Capitainerie, avec son fronton en pierre encadré de belles fenêtres en bois.

Nous visiterons **l'iglesia de Nuestra Señora de la Concepción**.

L'église du début du XVIe est caractéristique des sanctuaires canariens. Elle recèle de magnifiques plafonds à caissons mudéjars, des stalles et une chaire baroques et un autel en argent ciselé. Son haut campanile de pierre grise est du XVIIe s.

Nous emprunterons les **rues Herradores et San Agustín** avec leurs beaux palais aux portiques en pierre, balcons en bois, grilles en fer forgé, frontons armoriés. Nous visiterons **la Fundación Cristino de Vera**.

La fondation, installée dans un palais du XVIIIe s., présente les œuvres délicates de l'artiste né en 1931 à Santa Cruz mais aussi des expositions d'art contemporain canarien.

Déjeuner libre.

Visite du **Museo de Historia y Antropología dans le Palacio Lercaro**, construit au XVIe s. par une famille génoise.

Toutes les facettes de la vie de l'île du XVe s. à nos jours sont exposées dans une belle scénographie : la conquête de Tenerife et son évangélisation, les institutions sociales, les étapes du peuplement et l'économie.

En sortant du musée, **l'Antigua Casa de Salazar** du XVIIe s. présente une imposante façade noire en pierre volcanique. A l'intérieur, des galeries en bois ouvrent sur un patio arboré d'orangers.

Fin d'après-midi libre.

Dîner et logement.

Petit déjeuner à l'hôtel.

Transfert vers l'aéroport de Tenerife Sud avec un arrêt à **Candelaria**.

Cette jolie ville aux maisons colorées en bord de mer, abrite la basilique de N.-D. de la Candelaria, patronne des Canaries depuis le XVIe s. Elle s'élève sur une vaste esplanade bordée du côté de la mer par les impressionnantes statues des neuf rois guanches qui se partageaient l'île avant l'arrivée des Européens.



Arrivée à l'aéroport et formalités d'enregistrement au comptoir SN Brussels Airlines.

Envol pour Bruxelles en début d'après-midi.

Arrivée à Bruxelles dans la soirée.

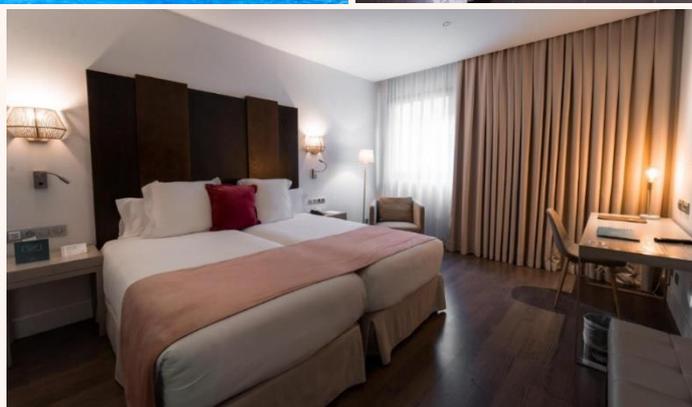
- FIN DE VOTRE VOYAGE -

VOTRE HOTEL

LA LAGUNA GRAN HOTEL 4*

Un hôtel 4* de grande classe situé dans une demeure qui date de 1776 à proximité du centre historique.

Le lobby avec ses beaux luminaires suspendus, sa moquette épaisse, donne le ton. Les chambres offrent un grand confort. Le toit-terrasse accueille une grande piscine.



Le prix

SUR BASE DE MINIMUM 15 PARTICIPANTS.

PRIX MEMBRE DES AMIS :

AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 31 OCTOBRE : 1.850 €

APRES LE 31/01, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **1.975 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **305 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS TOUTE RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

CE PRIX COMPREND:

- ✍ Les vols internationaux avec la compagnie régulière SN Brussels Airlines en classe économique.
- ✍ Les taxes d'aéroport (sous toute réserve de modification, à ce jour ± 106,73€)
- ✍ Les services d'un guide local francophone
- ✍ Les transferts et les transports en autocars
- ✍ Le logement en chambre double et en demi-pension dans l'hôtel mentionné (ou similaire)
- ✍ Le déjeuner au Parador del Teide
- ✍ Les visites et excursions prévues au programme
- ✍ Les entrées aux sites et musées
- ✍ La taxe de séjour
- ✍ L'accompagnement des Amis des Musées
- ✍ La TVA

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- ✍ Les déjeuners
- ✍ Les boissons lors des repas
- ✍ Les différents pourboires et les dépenses personnelles
- ✍ Les assurances auprès de « Assurinco »
- ✍ Les frais d'éventuels tests PCR ou antigéniques exigés par les autorités locales avant, pendant et après le séjour

Les prix sont calculés de bonne foi sur base des tarifs et de la TVA en date du 27/07/2023

REMARQUES IMPORTANTES :

POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION DE LEURS CARTE D'IDENTITE.
POUR LES AUTRES NATIONALITES, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE.

ATTENTION, LES VISITES DES CENTRES HISTORIQUES ET DES SITES SE FONT A PIED ET DEMANDENT DONC UNE AISANCE DE MOBILITE.

Becôme a Friend

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement d'adhésion

Remplissez le formulaire ci-dessous (en lettre capitale) et choisissez votre catégorie.

Nom :	Prénom :
Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Date de naissance :
Enfant 1 :	Date de naissance :
Enfant 2 :	Date de naissance :
Adresse :	N°: Boîte :
Code postal :	Ville : Pays :
Tél / GSM :	Adresse e-mail :

Je souhaite devenir membre Je souhaite renouveler ma carte de membre

Cotisation annuelle

Si ordre permanent

<input type="checkbox"/> Adhérent	<i>Jeune</i>	€ 20	€ 18
<input type="checkbox"/>	<i>Individuel</i>	€ 50	€ 45
<input type="checkbox"/>	<i>Couple (2 cartes de membre)</i>	€ 75	€ 70
<input type="checkbox"/> Famille	<i>2 parents ou grands-parents et 2 enfants < 18 ans</i>	€ 85	€ 80
<input type="checkbox"/> Effectif	<i>Individuel</i>	€ 100	€ 90
	<i>Couple (2 cartes de membre)</i>	€ 150	€ 140
<input type="checkbox"/> Duo	<i>Titulaire + Invité à chaque visite</i>	€ 200	€ 190
<input type="checkbox"/> Protecteur (*)	<i>Individuel</i>	€ 100 + € 150	€ 90 + € 150
<input type="checkbox"/>	<i>Couple (2 cartes)</i>	€ 150 + € 150	€ 140 + € 150
* Le membre effectif qui, en plus de sa cotisation, fait un don minimum de 150 € sur le compte Fonds des Amis des Musées, BE81 6790 7542 9624/PCHQBEBB devient Membre Protecteur.			

Je transfère le montant de ma cotisation sur le compte BE32 3631 2340 9302 / BBRUBEBB de l'asbl Amis des Musées (merci de bien vouloir agraffer la preuve de paiement et de renvoyer le document à l'adresse suivante : Amis des MRBAB, rue du Musée 9 à 1000 Bruxelles).

Date et Signature :

A RENVOYER CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** (Lic. A 1652)
 RUE DES FRANCS 79 BOITE 4 - 1040 BRUXELLES
 LUNDI AU VENDREDI : 9H - 17H (SUR RENDEZ-VOUS)
 TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNE,

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL: LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RESERVE PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE

DONNEES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LA CARTE D'IDENTITE)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNEES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LA CARTE D'IDENTITE)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : DOUBLE A 1 LIT DOUBLE A 2 LITS DOUBLE A PARTAGER SINGLE

EN OPTION : ASSURANCE AUPRES DE « ASSURINCO »

ANNULATION (HORS COVID) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE COVID* (ASSISTANCE + BAGAGES + COVID) - PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

**AU VU DE LA SITUATION ACTUELLE, NOUS VOUS RECOMMANDONS VIVEMENT UNE COUVERTURE COVID*

PRIX : **AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 31 OCTOBRE : 1.850 €**

APRES LE 31 OCTOBRE, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **1.975 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **305 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

NUMERO DE CARTE DE MEMBRE :

SI JE NE SUIS PAS MEMBRE DES AMIS DES MUSEES ROYAUX DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE, JE M'ENGAGE A Y ADHERER EN REMPLISSANT LE BULLETIN D'ADHESION (EN ANNEXE) ET EN LE RENVOYANT A L'ADRESSE SUIVANTE :

RUE DU MUSEE 9 - 1000 BRUXELLES.

UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE A LA RESERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 19 FEVRIER 2024.

PAIEMENTS : **IBAN :** BE92 7440 6349 9223
SWIFT/BIC : KREDBEBB
REFERENCE : TENERIFE AMIS - D.3735

EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTEES.

PAR LA PRESENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE A FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES A FORFAIT (DISPONIBLE A LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. A UTILISER MES DONNEES PERSONNELLES DU PRESENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTE D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT A, LE

SIGNATURE POUR ACCORD :

CONDITIONS GENERALES DE VENTES - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.

La loi du 1er décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulières de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ : 30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ : 50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ : 75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ : le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :

Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8
B1130 Bruxelles
Tél.+32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08
www.gfg.be - mail@gfg.be

01/07/2018

Lic Cat A 1652

